

RAPPORT DE GESTION

3^e trimestre (T3) 30 septembre 2023



Administration Laurentian de pilotage Pilotage des Laurentides Authority

Laurentian



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 septembre 2023

Note au lecteur

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023. Il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, ainsi que les plus récents états financiers audités, établis et présentés selon les IFRS, qui se trouvent dans le plus récent rapport annuel de la Société.

1. Analyse des résultats financiers

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2023

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage afférents aux redevances se sont chiffrés à 71,5 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 73,3 millions \$ pour la période correspondante du budget annuel. Cette diminution de 1,8 million \$ est principalement liée à un trafic moins important que prévu au niveau des vraquiers et des navires de cargaisons général, dans la circonscription 1, à un trafic moins important que prévu au niveau des vraquiers et pétrolier pour la circonscription 2 ainsi que par une hausse des pétroliers dans la circonscription 1. Incluant les revenus provenant de bateaux-pilotes, les droits de pilotage totaux se chiffre à 82.4 millions \$ pour cette même période.

Autres produits

Les autres produits de l'APL ont totalisé 283,8 K \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 125 K \$ pour la période correspondante de la période budgétaire. Cette variation est principalement liée aux diverses hausses de taux d'intérêts depuis la dernière année.



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 septembre 2023

CHARGES

Charges de pilotage

Les honoraires des pilotes ont atteint 64,2 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 64.2 millions \$ pour la période correspondante du budget. Aucun écart significatif n'est donc observé.

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 10,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, comparativement à 8,9 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire. La variation des coûts d'exploitation s'explique principalement par la variation positive du nombre de transbordements ainsi que le coût d'entretien lors du chantier des bateaux-pilotes initialement non budgétés.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 8.8 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, comparativement aux estimés budgétaires de 9,8 millions \$ pour la période correspondante. La variation des dépenses administratives et opérationnelles s'explique principalement par des postes budgétés mais toujours vacants ou partiellement vacant au cours de la période et par une baisse de l'amortissement à la suite du report de la mise en service de certaines immobilisations.

COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage afférents aux redevances se sont chiffrés à 71,5 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 68,1 millions \$ pour la période correspondante de 2022. Cet écart positif provient en grande partie d'une augmentation des taux de redevances de pilotage comparativement à l'année précédente.



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 septembre 2023

Autres produits

Les autres produits de l'APL ont totalisé 283,8 K \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, comparativement à 156,3 K \$ pour la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement liée aux diverses hausses de taux d'intérêts depuis la dernière année.

CHARGES

Charges de pilotage

Les honoraires des pilotes ont atteint 64,2 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 comparativement à 60,5 millions \$ pour la période correspondante de 2022. Cet écart provient principalement d'une augmentation du taux des honoraires de pilotage.

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 10,4 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, comparativement à 8,6 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente. La variation des coûts d'exploitation s'explique principalement par le nombre de transbordements qui varie en fonction du nombre d'affectation de pilote, le coût d'entretien lors du chantier des bateaux-pilotes et les frais de pétrole qui varient d'une année à l'autre.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 8.8 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, comparativement à 7,7 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente. La variation des dépenses administratives et opérationnelles s'explique principalement par l'augmentation des services professionnels afférents à des dossiers ponctuels.



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 septembre 2023

2. Analyse du risque

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel 2022 de la Société.

En ce qui concerne les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration, ils n'ont pas subi d'autres changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise 2023-2027 de la Société. Une mise à jour complète des risques opérationnels et stratégiques de la Société a été effectuée lors de l'exercice de planification stratégique à l'été 2022 et a été intégrée à même le Plan d'entreprise 2023-2027. Les principaux risques font l'objet d'un suivi régulier de la part de la haute direction et du conseil d'administration.